

COURRIER DES SYNDICATS ET SECTIONS SYNDICALES

Éditorial

COSAC / SANSAC : UNE LUTTE EXEMPLAIRE !

Une NAO mal partie, c'est le moins qu'on puisse dire ! Puisqu'à la première rencontre entre la Direction et les salariés, non seulement il n'était pas question d'augmentation de salaires, mais en plus quelques avantages acquis sautaient pour tout le monde, comme les tickets restaurants.

C'était sans compter sur les nouvelles dynamiques à l'œuvre dans le commerce et les services.

Très vite la grève s'est étendue avec 3 sites mobilisés à Clermont et 99 % de grévistes le premier jour. Ce taux se stabilisera autour de 85 %. Il y aura même un débrayage au siège parisien en solidarité.

C'est à ce prix que la direction sortira de son autisme après 4 jours de grève !

Bien sûr, rien n'était encore joué, mais la partie était enfin engagée. Pied à pied, au bout de 8 jours de grève, les salariés ont conquis :

- **une augmentation du salaire mensuel de 70€ pour tous les salaires inférieurs à 1700€ ;**
- **une augmentation du salaire mensuel de 1% + 35€ pour les salaires de 1700 à 2400 € ;**
- **le paiement de la moitié des heures de grève et le reste réparti sur 3 mois.**

Pour les salariés de ce secteur, c'est une découverte : à force de détermination, de solidarité et avec le soutien de la Cgt, on peut gagner ; les patrons ont beau multiplier les intimidations, ils n'en sont pas moins contraints de négocier si l'on tient bon. Il s'agit pourtant bien d'un puissant groupe national.

Cet épisode n'a rien d'anodin. Sans s'y résigner, on doit néanmoins constater qu'à ce jour, l'industrie n'est plus le premier employeur dans le Puy de Dôme. Le commerce et service l'a détrôné. Outre le fait qu'il s'agisse d'une monstruosité économique, cela a aussi des conséquences en termes de droits des salariés, dans des entreprises où les conditions de travail, de rémunération et les rapports de subordination relèvent souvent du 19^{ème} siècle.

Cette lutte est aussi l'histoire de la rencontre entre des salariés et la Cgt, de ses champs professionnels et interprofessionnels.

Gageons qu'il s'agisse d'une nouvelle étape de renforcement et de construction de la Cgt dans ce secteur.

Sommaire

- P2 : Infos
- P3 : Négociations Collectives Assurance Chômage
- P4 : NAO à Owens Illinois , Cosac, Sansac

N° 1376 du vendredi 1^{er} Avril 2011

DEPOSE LE VENDREDI 1^{er} AVRIL 2011

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

CALENDRIER :

- ➔ **5 Avril : CE de l'U.D.**
- ➔ **7 avril, préparation de l'action du 28-04 (pénibilité)**
- ➔ **Jeudi 21 avril, CONGRES DE L'UL de RIOM de 8 H 30 à 17 H 30** Maison des Associations Place de la Fédération, l'ensemble des syndicats et sections syndicales est invité à y participer.

MOBILISATION NATIONALE POUR L'ACCÈS AUX SOINS !

Notre santé est en danger, les contre-réformes et les reculs se succèdent, singulièrement depuis la mise en œuvre de la RGPP. Une journée nationale d'action aura lieu à Paris et en régions le **samedi 2 avril 2011**.

L'accès aux soins partout, pour toutes et tous est un droit : **DEFENDONS-LE !**

Plus que jamais, il est indispensable de poursuivre notre démarche de mobilisation, de l'ancrer dans un processus, une construction. Bien que difficile, la recherche d'unité la plus large reste une exigence pour parvenir à une mobilisation importante.

Le 2 avril va faire l'objet d'une grande journée de rassemblements et de manifestations à l'appel de nombreuses organisations, pour exiger le droit aux soins pour tous. La mobilisation s'annonce significative. Nous invitons nos syndicats, leurs adhérents et plus amplement la population, à prendre toute leur place dans ces initiatives convergentes, pour la défense de l'hôpital public, des soins de qualité dans la proximité. A prendre en compte également, **le 28 avril, qui donnera lieu à une nouvelle journée d'actions et de manifestations sur la pénibilité. Non l'heure n'est pas à la résignation ! Plus que jamais, on continue !**

A CLERMONT-FERRAND, le rassemblement débutera à 14h00 devant les locaux de l'agence régionale de santé (ARS) 60 avenue de l'Union Soviétique (vers la Gare).

La Poste : mobilisation unitaire sur fond de gros malaise

Mardi 29 mars, les postiers ont répondu mardi à l'appel à la grève des syndicats CGT, SUD, CFDT, CFTC, FO, CGC et Unsa et ont participé à des rassemblements partout dans le pays pour dénoncer les conditions de travail, les restructurations et les pertes d'emplois. A Paris, plusieurs centaines de postiers ont participé à une manifestation qui s'est achevée devant le siège du groupe. Dans le Puy de Dôme, la grève a été suivie à plus de 36 %.

Colette Duynslaeger, secrétaire générale de la FAPT-CGT a jugé la participation "bonne", évoquant un taux de grévistes de 30 à 35%, signe d'un "ras-le-bol qui s'exprime".

Pour les syndicats, le malaise social est en grande partie lié à la situation de l'emploi, 11.700 postes ayant été supprimés en 2010, en raison de départs non remplacés. Les syndicats mettent en avant la multiplication des arrêts maladies, le coût des congés longue durée et congés longue maladie ayant augmenté de 4 millions d'euros sur deux ans.

NVO : encore un effort !

Depuis le début de la campagne d'abonnements décidée par la CE de l'UD, c'est près de 50 nouveaux abonnements qui ont été souscrits dans le Puy de Dôme.

Ce n'est pas mal, mais nous nous étions fixés l'objectif de 200 nouveaux abonnements d'ici le 1^{er} mai. Pour l'instant, le compte n'y est donc pas.

Pourtant, celles et ceux qui ont déjà bénéficié des conditions promotionnelles pour recevoir notre bi-hebdomadaire n'ont pas eu à le regretter. Ils ont eu l'occasion de découvrir la richesse de ce magazine, à la fois accessible et complet. On sort renforcé et nourri de sa lecture qui de plus, est agréable.

Certes, d'autres outils de communication sont aujourd'hui à notre disposition. Les sites internet, par exemple, nous fournissent une info rapide, réactive et nous ne serons pas de ceux qui dénigreront cet outil. Le site de l'UD dépasse maintenant la moyenne de 10 000 connexions par mois et nous nous en félicitons.

Mais la NVO est complémentaire avec ces supports ; en profondeur, avec du recul, elle nous permet d'accéder à l'information, dégagée du "buz" de l'actualité. Il n'est pas anodin de trouver dans la même parution, des articles sur nos sujet de société, sur les questions revendicatives, mais aussi sur l'international, sur la culture sous ses différentes formes... Il s'agit là d'une lecture propre à notre enrichissement personnel, à la construction d'une véritable culture populaire débarrassée des erzats de la grande consommation. Il s'agit là de notre émancipation intellectuelle individuelle et collective. Alors pourquoi, pour 35 €, se priver d'une année de NVO ?

Assurance chômage : Le principe d'une baisse des cotisations reste inadmissible !

Le 25 mars 2011 s'est tenue la dernière séance de négociation sur la convention d'assurance chômage. La délégation de la CGT en fait le compte-rendu suivant : Comme cela était prévisible, le MEDEF a porté le principe d'une baisse des cotisations jusqu'en 2016, sous une double condition :

- deux semestres excédentaires d'au moins 500 millions d'€ ;
- un endettement du régime égal ou inférieur à l'équivalent d'un mois et demi de contributions, soit 4 milliard d'euros.

L'intervention des organisations salariales et notamment de la CGT a permis de revenir sur deux injustices :

- En premier lieu, la suppression du coefficient réducteur concernant le calcul des allocations des saisonniers.
- En second lieu, la suspension sur le montant de l'ARE (Allocation de retour à l'emploi) des pensions d'invalidités de 2ème et 3ème catégorie.

Pour la CGT, nous sommes bien loin du compte au regard de la situation :

- un demandeur d'emploi sur deux n'est pas indemnisé ;
- 1,5 millions de demandeurs d'emploi en fins de droits et beaucoup plus dans les prochains mois ;
- un nombre toujours de plus en plus important de demandeurs d'emploi réduits aux minima sociaux ;
- le déficit cumulé de 11 milliard d'€ en 2011 à l'UNEDIC.

Un groupe de travail se réunira toutes les 6 semaines à compter de septembre 2011, pour examiner différents sujets parmi lesquels :

- Les droits rechargeables ;
- Activité réduite et activité partielle ;
- Le report des bornes d'âges de 50 à 52 ans, de 61 à 62 ans ;
- L'articulation avec la solidarité nationale.

Pour la CGT, l'essentiel que représentent les ressources à trouver pour satisfaire les besoins des demandeurs d'emploi de plus en plus nombreux, n'a pas trouvé de réponse satisfaisante.

Le texte est donc déséquilibré en faveur du patronat, qui voit sa principale revendication satisfaite.

3ème négociation "emploi des jeunes", siège du MEDEF, le 29 mars 2011 : Mesurettes et saupoudrage, le compte n'y est toujours pas !

Cette nouvelle séance de négociation a débuté par 2 heures de discussion où les délégations ont amendé mot à mot le début du texte proposé par le patronat. Puis, à la demande de la CGT, une interruption de séance a eu lieu. Au fil des réunions le MEDEF a créé les conditions pour qu'une discorde s'établisse entre organisations syndicales de salariés. L'interruption de séance a permis de faire le point ensemble et de revenir aux objectifs partagés par tous.

A l'issue de l'interruption, la nécessité de stopper le travail sur le texte patronal a fait l'unanimité ainsi que le fait de se concentrer sur l'accompagnement des jeunes pour cette séance. Le MEDEF, de son côté, veut toujours passer à la suite et aller plus vite... La CGT a donc fait reporter la discussion sur les financements qui devait se dérouler ce jour. Le texte proposé par le MEDEF n'est pas au niveau des attentes des jeunes. Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et les maintenir dans l'emploi durable ne peut être atteint avec des CDD de 6 mois contrairement à ce que disent et écrivent les organisations patronales, MEDEF en tête...

Pour l'accompagnement dans l'emploi, le patronat propose des acteurs bénévoles qui accompagneraient les jeunes dans l'entreprise... Tout cela, financé notamment par les réserves de l'APEC en débordant son champ naturel. Cette dernière proposition a été immédiatement rejetée par l'ensemble des organisations syndicales à l'exception de la CFDT qui souhaite élargir l'utilisation des fonds de l'APEC aux jeunes non diplômés et porte l'idée d'un "fonds social" alimenté de façon diverse. La CFDT propose aussi de faire passer de 10 à 13 % le taux de contribution des OPCA au Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (taux maximal prévu par la loi). Ce qui mutualiserait 180 millions d'euros supplémentaires au niveau national, la CFDT proposant de les flécher pour financer les dispositifs concernant les jeunes dont l'accompagnement renforcé. FO souhaite le fléchage d'une partie des réserves des fonds d'action sociale des différentes institutions, comme celui de l'AGIRC ARRCO qui, selon FO, ne sont pas tous utilisés, et le refléchage de certains dispositifs déjà gérés dont une partie du 1% logement.

Ces propositions sont avancées sous couvert que l'État pourrait utiliser ces fonds à sa guise. L'idée de n'utiliser que les fonds des institutions paritaires est présentée depuis le début de la négociation comme la seule issue. Les solutions proposées par la CGT, dont l'impératif de mettre en place une allocation permettant aux jeunes d'être autonomes, ne sont pas reprises.

Suite à ce quatrième rendez-vous, il faut établir un état des lieux des dispositifs existants en direction des jeunes, cibler ceux qui ne fonctionnent pas correctement, les modifier le cas échéant, mais surtout, mettre à contribution les entreprises pour le financement de l'ensemble des dispositifs.

Dans le même temps, le patronat annonce clairement qu'il faut travailler à iso coût (ne pas dépenser plus qu'aujourd'hui) et qu'il est hors de question de solliciter les entreprises.

Une fois de plus, il veut déshabiller certains pour habiller les jeunes, faire des mesurettes, du saupoudrage, encore et encore ! Et surtout communiquer pour neutraliser toute velléité revendicative chez les jeunes.

La délégation se rendra à nouveau au siège du MEDEF le 7 avril, pour une nouvelle séance de négociation sur "l'emploi des jeunes".

NAO à Owens Illinois : deux sujets, deux échecs !

Lors de la paritaire du 30 mars, la Direction proposait en guise d'augmentation de salaires, +1,8% au 1er Avril et + 0.5% au 1er Novembre.

La CGT a tenu à rappeler à la direction que la revendication des salariés se situait entre 5 et 10% avec un plancher à 120 €. Sa nouvelle proposition est encore très loin de l'attente des travailleurs.

Au sujet de la pénibilité et de la gestion des séniors :

Pour la direction il y a 4 axes de discussions :

- ☞ **l'amélioration des conditions de travail;**
- ☞ **le développement de la prévention de la santé;**
- ☞ **l'identification des situations à risque;**
- ☞ **la transmission du savoir.**

La CGT lui a rappelé qu'elle lui a remis lors de la dernière paritaire une base de discussion qui prévoit la réparation avec une préretraite usine et l'amélioration du temps partiel (R80).

Pour la direction il n'est pas question que OI finance une préretraite usine quant au R80, elle explique royalement que comme la loi prévoit un report progressif de l'âge de départ en retraite qu'il en sera de même pour le R80.

Pour la CGT, la direction n'a rien à faire de la santé, de la prévention et de la réparation de la pénibilité. La loi oblige les directions à ouvrir des négociations sur la gestion des séniors sous peine de sanctions financières mais n'oblige pas à un résultat et là est son principal objectif !!

La CGT appelle les salariés à continuer à se mobiliser, sur chaque site comme ils l'ont décidé, à amplifier l'action pour obliger la direction à considérer les salariés de manière décente tant au niveau des salaires que sur la reconnaissance de la pénibilité et de la gestion de fin de carrière des travailleurs.

En conséquence et dans le cadre d'un mouvement national, la CGT des Verriers de Puy Guillaume appelle à la grève lundi 4 avril.

REMERCIEMENTS :

Chers camarades,

Au nom de tous les salariés Cosac – Sansac, je tiens à vous remercier pour le soutien que vous nous avez apporté dans ces moments difficiles.

Nous avons gagné une bataille mais la lutte continue.

Je vous invite à nous rejoindre samedi 02 avril, au complexe SNCF, ancienne route d'Aulnat, à Clermont, à partir de 12 h 00, pour un barbecue et le concours de pétanque à la mêlée.

Cordialement

*Gilles Gallego – DS AD – SANSAC
06 63 69 45 63*